

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DEVE 81 Convention et subvention (60 000 euros) avec l'Organisation Internationale pour les Migrations pour un projet de recherche-action sur les migrations climatique dans les villes dont Paris.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'approuver la convention et la subvention de la Ville de Paris à l'Organisation Internationale pour les Migrations pour un projet de recherche-action sur les migrations climatique dans les villes dont Paris ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL, au nom de la 5^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : La convention encadrant le soutien à la réalisation d'une recherche-action par l'Organisation Internationale pour les Migrations jointe à cette délibération est approuvée. Madame la Maire de Paris est autorisée à la signer.

Article 2 : Est approuvée la participation de la Ville de Paris au financement du projet visé à l'article 1. Pour ce programme, l'Organisation Internationale pour les Migrations bénéficiera d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 60 000 euros.

Article 3 : La dépense de fonctionnement correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2021 et des exercices suivants de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO